Loisirs Education & Citoyenneté
Grand Sud

Projet pédagogique

ALAE - ALSH

PAULHAC

enfance-paulhac@lecgs.org

05.61.42.24.35

06.42.73.07.89

Communauté de Communes DES COTEAUX DU GIROU

ALLOCATIONS FAMILIALES

2026/2027

SOMMAIRE

L'organisateur et le projet éducatif 4
Nos objectifs 4
Nos principes 4
Notre finalité 4
Préface 5
Le territoire intercommunal 6
Les orientations du Projet Éducatif de Territoire (PEdT). 7
Le contexte communal : 8
Le rôle des services ALAE, ALSH 9
Accueil 9
École 9
Collectif 9
Individus 9
Loisirs 10
Quotidien 10
Communication 10
Valeurs 10
Adultes 10
Le rôle de chacun et la composition de l'équipe 11
Le directeur de l'Accueils de Loisirs 11
Le directeur adjoint 11
L'Assistant Sanitaire et Prévention des Risques (ASPR) 11
Les animateurs 11
ACCOMPAGNEMENT DES EQUIPES 12
Le projet 13
Spécificités du public ACCUEILLI 15
Caractéristiques du public accueilli 15
Les objectifs du projet pédagogique 16
Vivre ensemble **Erreur ! Signet non défini.**
Citoyenneté 18
L'accueil des enfants en situation de handicap 21
Parentalité et co éducation 21
Horaires et fonctionnement de la structure 23
Matin : 7h30-8h50 à chacun son rythme 23
Les modalités d'accueil 23
Midi : 12h00-13h50 Une pause méridienne conviviale et respectueuse des besoins de l'enfant 24

Les modalités d'accueil 24
L'accueil du soir 16h00-18h30 Découvertes et expérimentations 24
Les modalités d'accueil 24
L'accueil du mercredi 12h00-18h30 Un temps de relâche dans la semaine, propice aux rencontres et à la découverte de son environnement 25
Les modalités d'accueil 25
Aménagement des locaux 26
Agenda annuel 27

L'ORGANISATEUR ET LE PROJET EDUCATIF

Dans le cadre d'un marché public, la Communauté de Communes des Coteaux du Girou a choisi de confier la gestion du service Enfance, à l'association LE&C Grand Sud.

LOISIRS : Notre projet porte dans ses fondements l'objectif de donner à tous l'accès aux loisirs, aux pratiques sportives et culturelles, quelles que soient les situations sociales, culturelles et territoriales, et multiplier les espaces d'ouverture vers les autres, d'échange et de socialisation

ÉDUCATION : Pour LE&C Grand Sud, la notion d'éducation populaire passe par une coéducation et l'éducation tout au long de la vie, en vue de favoriser l'épanouissement individuel.

CITOYENNETÉ : Nous affirmons la nécessité de donner à chaque individu les outils nécessaires pour devenir un citoyen éclairé et acteur dans son environnement.

NOS OBJECTIFS

Développer le sens de l'intérêt collectif en répondant aux besoins de chacun de s'exprimer, de participer, de s'impliquer et de s'engager. C'est ce qui participera à la **construction d'une citoyenneté responsable et active.**

Nous nous efforçons de concrétiser nos objectifs éducatifs auprès de tous par un travail collectif, le respect et la prise en compte de chacun.

L'évolution de la société nous amène à réaffirmer avec force les trois piliers fondateurs de l'identité de notre mouvement qui donnent tout son sens à la dénomination de Loisirs, Éducation et Citoyenneté.

NOS PRINCIPES

L'éducation à la citoyenneté repose sur **l'échange et le partage des savoir-faire et des savoir-être.**

La nécessité de défendre les générations futures développe les principes humanistes de notre projet: la laïcité, l'équité sociale, la lutte contre les discriminations, la solidarité et le respect.

Le développement durable est aussi, dans toutes ses composantes économiques, sociales et environnementales, un socle de notre projet.

NOTRE FINALITE

Participer à la transformation et au progrès social :

- Favoriser le vivre-ensemble et la coopération au sein de nos structures ;
- Permettre aux enfants et aux jeunes qui sont les citoyens de demain, de développer des compétences propices à l'exercice d'une véritable citoyenneté, favoriser l'exercice de la prise de parole en public, la pratique de l'écrit ;
- Leur apporter les moyens de comprendre le monde dans lequel ils vivent, développer leur capacité d'analyse et de compréhension des enjeux du monde actuel afin qu'ils puissent agir à sa transformation.

PREFACE

Quoi de mieux que les vacances, les mercredis et les temps périscolaires, pour découvrir la vie en collectivité, se découvrir et être acteur de ses loisirs?

Le service Enfance de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou, offre la possibilité à vos enfants de se construire en fonction de leur rythme dans un environnement adapté à leurs envies et leurs besoins.

Nous nous efforçons ainsi de proposer des lieux qui soient vraiment… de loisirs et accessibles à tous!

L'enfant pourra éprouver le plaisir de vivre en collectivité, de découvrir de nouveaux cadres, de nouveaux terrains de jeux, grandir à son rythme, retrouver ses copains, être acteur de ses vacances, s'épanouir tout simplement dans un cadre bienveillant…

Hormis les activités de loisirs, l'enfant pourra au travers des temps d'accueils, trouver un véritable lieu de socialisation, d'apprentissage et d'informations.

Tous les publics pourront aussi découvrir les espaces éducatifs des communes : La médiathèque, les infrastructures sportives… Le plaisir de lire, de jouer…

Tout un programme… dont vous allez pouvoir découvrir dès maintenant tous les détails grâce à ce projet pédagogique.

C'est le recueil de toutes les idées de l'équipe pédagogique, des plus modestes aux plus ambitieuses.

Que vous soyez parent, animateur, partenaire, ce document est pour vous.

Nous avons souhaité ce projet accessible, lisible et agréable pour tous afin qu'il vous permette de découvrir aisément toutes les ambitions qui animent chaque membre de l'équipe d'animation des services de LE&C Grand Sud.

Nous espérons que vous aurez autant de plaisir à le lire que nous, à le faire vivre chaque jour…

L'équipe pédagogique

LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

Située à la bordure du département de la Haute-Garonne, au nord-est de Toulouse, la Communauté de Communes des Coteaux du Girou (C3G) est frontalière du département du Tarn. Ce territoire attractif à proximité du bassin d'emploi de Toulouse connait une progression constante depuis sa création pour réunir 21 070 habitants.



A partir de 2008 la C3G se dote de la compétence de création et de Gestion des Accueils de Loisirs Sans Hébergements et des Accueils de Loisirs Associées à l'Ecole. Elle délègue la gestion et la coordination de ces structures à l'association LE&C Grand Sud, dans le cadre d'un marché public.

Progressivement et jusqu'en 2013, toutes les écoles publiques du territoire sont dotées d'un ALAE et 5 ALSH accueillent les enfants les mercredis après-midi et durant les vacances scolaires.

Plus récemment, les élus se sont positionnés pour la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2014. Ce choix, assorti de la volonté et des moyens pour proposer une offre éducative périscolaire complémentaire à l'école en s'appuyant sur les ressources locales, a amené les professionnels enseignants, animateurs et les associations à travailler ensemble.

Ces choix successifs, ainsi que le maillage du territoire, portent en germe le souhait de travailler à une réelle continuité éducative confirmée par l'engagement de l'intercommunalité dans une démarche de **Projet Éducatif Territorial. Le PEDT** validée le 9 juin 2015 et renouvelé en 2018 puis en 2022 et en 2024 est consultable sur le lien suivant :

https://www.lecgs.org/fr/site/c3g-coordination/page/projet-educatif-de-territoire.php

LES ORIENTATIONS DU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT).

Le Projet Éducatif Territorial *« Il faut tout un village pour éduquer un enfant. »*

Le Projet Educatif Territorial vise à définir une politique éducative territoriale globale, cohérente et partagée. Issu d'une dynamique de concertation entre les partenaires locaux du territoire, le PEDT traduit des volontés politiques et des priorités éducatives en objectifs, au regard des besoins et attentes des familles, des enfants et des jeunes. Son objectif est de mieux coordonner au plan territorial, l'ensemble des actions et interventions éducatives en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

Le Projet Éducatif Territorial (PEDT) a été renouvelé en septembre 2022 pour une période de trois ans (2022/2025), signé par la C3G, le Préfet de la Haute Garonne, le Directeur Académique des services départementaux de l'Education Nationale de la Haute Garonne de l'académie de Toulouse et le directeur de la CAF 31.

Le comité de pilotage PEdT a validé les orientations éducatives suivantes :

- **Axe 1 : Garantir un égal accès à tous.**
- **Axe 2 : Renforcer la culture du travail partenarial.**
- **Axe 3 : Participer à l'éducation d'une jeunesse citoyenne.**

Cette année suite aux ateliers thématiques organisés dans le cadre du PEdT, un travail collectif autour de la parentalité et de la citoyenneté se dessine. Notre projet s'articule avec les orientations du PEDT, en intégrant les propositions d'actions suivantes :

- Projet intergénérationnel sous forme d'un concours de cuisine sur la période septembre/octobre ;
- Projet d'initiation au rugby à 5 en septembre / octobre les mercredis ;
- Formation des équipes avec la Maison des Droits de l'Enfant et du Jeune sur l'autorité parentale et les informations préoccupantes à partir des situations vécues dans les structures ;
- Poursuivre les actions de soutien à la parentalité : conférence-débat avec la Maison des Droits de l'Enfant et du Jeune sur les thématiques du harcèlement, de la séparation, des usages des écrans ; ateliers parents – enfants ;
- Poursuivre la prise en compte des besoins des enfants notamment avec le pool inclusion sur l'approche individuelle de chaque enfant avec une attention particulière pour les enfants à besoins éducatifs particuliers ;
- Prendre en compte la parole de l'enfant et du jeune : délégués, Conseils Municipaux Enfants/Jeunes, montage de projets avec les enfants, …
- Renforcer l'ouverture culturelle à travers la programmation TAP, les journées découvertes, les stages en période de vacances scolaires ;
- Poursuivre l'axe d'Education au Développement Durable : gestion des déchets, semaine de la nature en lien avec les bibliothèques, jardins pédagogiques, …

LE CONTEXTE COMMUNAL :

Paulhac est une commune de 1264 habitants. Sa démographie évolue de manière stable chaque année, avec une politique d'accueil de nouvelles populations maîtrisée. Selon les chiffres de l'INSEE, la population des enfants de 0 à 14 est restée stable depuis 2007. Elle représentait 23% au dernier recensement de 2017, 24% en 2007 et 25% en 2012. Les structures d'accueil des enfants telle que l'école et le centre de loisirs ont été bâties pour offrir un accueil adapté aux enfants de la commune avec notamment la mise en place d'un ALAE/ALSH et la construction d'un centre de loisirs en 2013.

Au niveau de sa population, les familles paulhacoise travaillent pour une grande partie à Toulouse, le bassin d'emploi le plus important, qui se situe à une trentaine de kilomètres. Entre 30 et 60 minutes sont nécessaires pour s'y rendre pour les personnes qui y travaillent. La population active ayant un emploi représente 74% de la population pour 6% de chômeurs (INSEE 2018). La nécessité de mettre en place un accueil de qualité pour les enfants, avec une amplitude horaire adaptée apparaît donc essentielle.

L'école et le centre de loisirs se situe au centre du village. La vie et l'activité de la commune y sont en grande partie liées. On trouve notamment sur la commune des associations de parents d'élèves et des associations culturelles qui propose des activités et participent aux évènements qui sont mis en place tout au long de l'année à destination de la population. Un Espace de Vie Sociale a également été mis en place en 2018 au centre du village, il propose des activités et un accueil de tous publics, notamment des enfants à partir de 11 ans avec des actions dédiées. Dans le village, se trouve également une salle des fêtes, qui est disponible tout au long de l'année pour les associations, le centre de loisirs et les écoles. On trouve également un terrain de tennis, un espace vert avec des jeux pour enfants et city stade qui lui, est à l'extérieur du village. En termes de logement, des logements, des logements sociaux et deux lotissements de maisons individuelles ont été construits ces dernières années, au centre du village à proximité de l'école primaire.



LE ROLE DES SERVICES ALAE, ALSH

Le rôle des services ALAE, ALSH ont été définis lors de séances de travail collectif avec tous les directeurs ALAE/ALSH de la communauté de communes. Il sert à fixer un cadre commun à tous les Accueils de Loisirs.

L'Accueil de Loisirs est une structure qui organise l'encadrement des enfants avant, après les classes et durant la pause méridienne ainsi que pendant les périodes de vacances scolaires. Il est déclaré ACCEM (Accueil Collectif à Caractère Éducatif de Mineurs) auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

ACCUEIL

La notion d'accueil permet de mettre en avant la protection dont a besoin l'enfant pour être sécurisé affectivement et physiquement. Elle renvoie à la posture que doivent adopter les adultes afin d'apporter un accompagnement protecteur vers le monde des adultes et de prendre en compte les besoins élémentaires des enfants. Il s'agit d'un accueil permettant l'acceptation de tous au-delà des différences. Il s'inscrit dans une action laïque, le refus de tout prosélytisme, et de toute forme de discrimination.

ÉCOLE

Les activités proposées doivent êtres respectueuses des compétences mobilisées par les enfants dans le cadre de leurs apprentissages. Il convient de sensibiliser les équipes à ce que les enfants retournent en classe en état de pouvoir se concentrer, être attentifs et appliqués, sans être fatigués. Les enfants qui sont à l'ALAE sont avant tout à l'école. L'ALAE doit permettre à l'enfant de vivre au mieux sa journée d'école.

COLLECTIF

La vie à l'Accueil de Loisirs est collective. Elle permet un travail sur l'apprentissage de la vie quotidienne, la communication, le ressenti des émotions, le vivre ensemble, le respect de la mixité et des nombreuses valeurs humanistes. Le jeu est un support privilégié de la transmission de ces valeurs. La notion de collectivité rappelle également la possibilité donnée à chacun de participer aux activités proposées par les Accueils de Loisirs.

INDIVIDUS

Pour autant, la vie collective ne doit pas s'opposer à la notion de prise en compte des enfants en tant qu'individus avec des besoins, des émotions, des envies et des états qui leurs sont propres. Il convient de former l'équipe à être à l'écoute de chaque enfant individuellement pour lui permettre de trouver sa place au sein du collectif, ou de se retrouver seul ou au calme s'il le souhaite.

LOISIRS

Le public est accueilli sur des temps de loisirs qui doivent permettre aux enfants de décompresser à la sortie de la classe et leur offrir des possibilités diverses de s'évader ou de pouvoir passer des vacances agréables. Les activités de loisirs sont un support privilégié pour favoriser une ouverture au monde, pour apprendre les différences et offrir à tous les possibilités d'un éveil, culturel, sportif, scientifique, citoyen… D'une manière générale, les enfants doivent adhérer aux activités que l'on propose. Un enfant doit avoir la possibilité de ne pas y participer.

QUOTIDIEN

La force du travail éducatif des Accueils de Loisirs réside dans la régularité de leur fréquentation par les enfants. En effet, étant présents tous les jours scolaires, le travail sur l'apprentissage de la vie quotidienne s'en trouve renforcé. Il permet un accompagnement vers l'autonomie, sur des aspects faisant partie de la journée de l'enfant : l'alimentation, la sieste, le repos et les temps calmes…. L'amplitude de fréquentation de l'Accueil de Loisirs par les enfants implique d'être à l'écoute de leurs besoins élémentaires et fondamentaux.

COMMUNICATION

Le travail sur la communication est un enjeu éducatif important. Il permet d'amener les enfants à communiquer autrement que par la violence, de les amener à exprimer leurs sentiments, leurs émotions, et à comprendre ce que ressent l'autre. C'est un pilier essentiel de la gestion des conflits.

VALEURS

L'aspect collectif des structures d'Accueils de Loisirs, l'articulation des projets pédagogiques et du projet éducatif de LE&C Grand Sud, notre mission d'éducation populaire, font des activités proposées un support privilégié pour transmettre des valeurs humanistes. Cependant, ce travail ne pourra être optimal que si les bases de la vie quotidienne sont posées, que les besoins des enfants sont satisfaits et que le travail préalable sur la capacité à communiquer est réalisé.

ADULTES

Il est rassurant pour un enfant de savoir que les adultes sont cohérents vis-à-vis de lui. De fait le travail en équipe, le partenariat avec l'école, les familles et les associations sont nécessaires. L'intérêt de ce travail réside dans une compréhension des modes d'intervention de chacun dans le but d'éviter les incohérences dans la journée de l'enfant. Les passages de relais (avec l'école et avec les familles), les projets communs, les rencontres régulières et le traitement collectif de situations individuelles qui pourraient s'avérer problématiques (avec l'enseignant, avec les familles…), sont autant de supports pour développer ce travail.

LE ROLE DE CHACUN ET LA COMPOSITION DE L'EQUIPE

LE DIRECTEUR DE L'ACCUEILS DE LOISIRS

Moteur de l'équipe et repère essentiel des familles, il est responsable de la qualité de l'accueil éducatif, de l'encadrement du personnel et des relations partenariales locales. Il élabore le projet pédagogique et est responsable du budget de l'Accueil de Loisirs. Il encadre l'équipe d'animation, il est garant des informations et de leur transmission au siège de LE&C Grand Sud et à la coordination enfance. Il participe à la mise en réseau des compétences et à la dynamique de territoire.

LE DIRECTEUR ADJOINT

Le directeur adjoint soutient le directeur dans ses missions pédagogiques et assure la responsabilité des accueils en l'absence du directeur.

L'ASSISTANT SANITAIRE ET PREVENTION DES RISQUES (ASPR)

L'ASPR dispose à minima du PSC1. Il est responsable de la sécurité et des conditions sanitaires de l'Accueil de Loisirs, en collaboration avec les médecins et les professionnels de santé, les parents et l'ensemble de l'équipe d'animation ainsi que l'équipe « Santé au travail » (médecin du travail, infirmière, technicien en prévention des risques) de LE&C Grand Sud. Il veille à la mise à jour du Document Unique, à l'organisation des exercices d'évacuation incendie, la tenue du cahier infirmerie, au contenu de la pharmacie et trousses de secours.

LES ANIMATEURS

L'animateur enfance exerce une fonction d'accueil des publics dans les structures.

- Il participe à la mise en œuvre du projet pédagogique,
- il met en œuvre des activités variées en recherchant la créativité pédagogique,
- il assure la sécurité physique, morale et affective des publics accueillis,
- il évalue et rend compte de ses activités,
- il participe à la bonne cohésion de l'équipe et aux réunions,
- il entretient au quotidien de bonnes relations avec les différents partenaires,
- il assure le relais des Informations et veille à la bonne utilisation du matériel et des locaux..

La composition des équipes est diversifiée, ce qui apporte de la complémentarité dans les compétences, de la diversité dans les approches.

POOL INCLUSION : UN.E ANIMATEUR.RICE POUR PAULHAC ET MONTJOIRE EN PLUS DES ANIMATEURS POUR :

- Faciliter l'accueil des enfants en situation de handicap et à Besoins Educatifs Particulier :
- Etre en renfort sur des temps d'accueil ;
- Création d'outil et de support de formation pour les équipes

- Assurer la relation aux familles et participer aux rencontres avec la direction
- Être en relation avec les partenaires.

ACCOMPAGNEMENT DES EQUIPES

- **Les réunions ALAE** : ce passe toute les deux semaines de 9h30 à 11h30 : travail sur le fonctionnement du centre de loisirs, préparation des activités, temps d'échanges et de formations.
- **Point Pédagogique quotidien** : de 13h50 à 14h00 après le relai avec les enseignants, rapport sur le temps d'accueil du midi activités et problématiques rencontrées par l'équipe.
- **Accompagnement individualisé** : durant les temps d'accueil, l'équipe de direction accompagne et forme les animateurs ; durant des temps formels et informels, des temps d'échanges sont pris entre animateur et direction pour faire un point sur les missions des animateurs.
- **Temps de formation** : l'équipe d'animation peut également participer à des temps de formations mis en place en collaboration avec la coordination des accueils de loirs mais aussi par l'association LE&C Grand Sud, qui propose différents types de formations, notamment des formations diplômantes (BPJEPS, PSC1, CQP, etc...).



Le projet pédagogique est le « contrat de confiance » entre équipe, intervenants, parents, enfants et l'organisateur. Il définit les conditions de fonctionnement. Il sert de référence tout au long de l'action.

Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il permet de fixer la posture professionnelle des équipes encadrantes.

Le projet pédagogique de la structure favorise :

- Le développement global de l'enfant et son éveil au travers d'activités variées et adaptées à l'âge des enfants,
- Le développement de la curiosité,
- L'acquisition d'autonomie au sein d'un groupe d'enfants,
- Le développement de la notion de respect de soi et d'autrui, l'ouverture aux autres et le don de soi,
- Le développement des savoir-être et savoir-faire au regard de l'environnement, y compris au travers d'actions en lien avec le service de collecte des déchets de la Communauté de Communes ;

➢ Effectifs des enfants :

Nombre prévisionnel d'enfants scolarisés pour l'année 2026/2027 :

- Maternelles : **38**
- Élémentaires : **70**

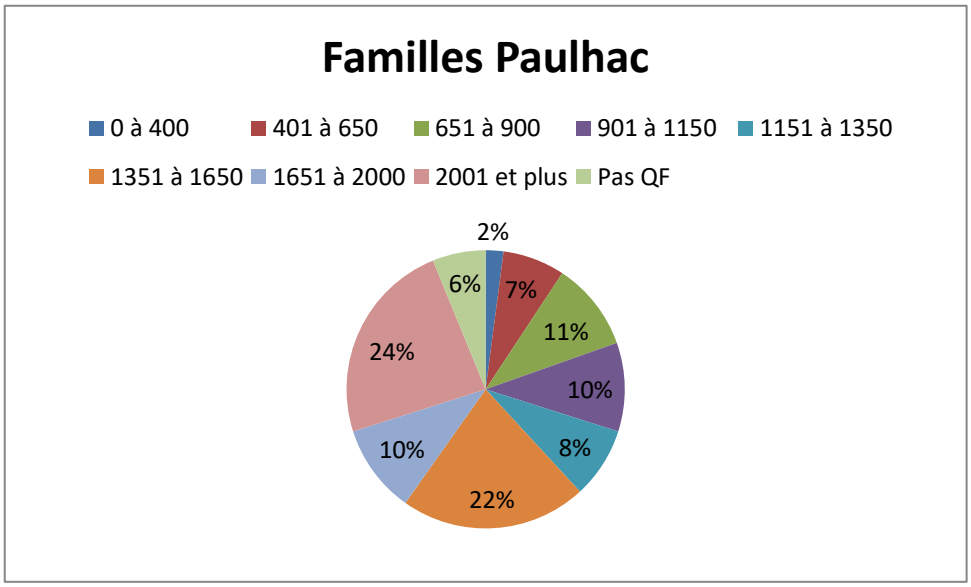
Nombre d'enfants scolarisés en 2025/2026 :

- Maternelles : **42**
- Élémentaires : **76**

Nombre d'enfants accueillis en moyenne par temps d'accueil :

- Matin : **42**
- Midi : **108**
- Soir : **63**
- Mercredi : **45**

➢ Répartition des familles usagères des ALAE selon leurs quotients familiaux :



Tranche de QF	0 à 400	401 à 650	651 à 900	901 à 1150	1151 à 1350	1351 à 1650	1651 à 2000	2001 et plus	Pas QF
Familles C3G	2,8%	6,2%	10,0%	11,0%	9,8%	17,0%	14,1%	18,2%	8,8%
Familles Paulhac	2,1%	7,2%	10,3%	10,3%	8,2%	21,6%	10,3%	23,7%	6,2%

- Tranches d'âge :

Le Nombre d'enfants scolarisés prévu au cours de l'année 2026-2027 sera de 108 élèves. Le nombre de classe sera de : 3 classes en élémentaire soit 70 enfants et 2 classes en maternelle soit 38 enfants.

CARACTERISTIQUES DU PUBLIC ACCUEILLI

Les enfants se suivent dans les classes pour la plupart depuis la petite section maternelle. Les relations entre pairs sont donc établies depuis plusieurs années, ce qui donne lieu à des relations fortes dans l'amitié comme dans le conflit et à des groupes d'enfants constitués clairement. Nous sommes très vigilants à l'évolution de ces relations au quotidien afin de veiller à la bonne intégration de tous.

Comme précisé en amont, les familles de Paulhac travaillent pour une grande partie à Toulouse. Cela implique un besoin d'accueil sur des amplitudes horaires importantes que nous prenons en compte, notamment pour les plus jeunes qui peuvent passer jusqu'à 10h30 en collectivité, ce qui induit une fatigue importante. En analysant les quotients familiaux, nous observons que 60 % des familles de Paulhac ont un quotient familial supérieur ou égal à 1300, dont 30% au-dessus de 1800, pour seulement 10% en dessous de 400. Ces chiffres nous permettent de dire que les familles de Paulhac bénéficient d'un niveau de revenu élevé pour une grande partie. Nous constatons à travers les échanges avec les enfants qu'ils ont un accès aux loisirs et à la culture importante. Pour la plupart, ils ont une idée bien définie de ce qu'ils aiment faire et ne pas faire.

Au quotidien, nous observons plusieurs caractéristiques de nos publics. Ils participent en grande majorité aux activités proposées sur les différents temps d'accueils avec une demande importante d'activités physiques et sportives. Ils apprécient de se retrouver et participer à des activités collectives. Ils sont également en demande de temps libre, où ils peuvent jouer entre enfants sans participer à une activité menée par un adulte.

Lorsque des conflits apparaissent entre les enfants, ils sollicitent souvent les adultes pour trouver des solutions.

Les enfants fréquentent pour la plupart l'ALAE au quotidien. Ils connaissent et s'approprient aisément les lieux et leurs fonctionnements. Nous constatons que les CM2 sont en demandes d'espaces spécifiques pour se retrouver et pouvoir évoluer ensemble sans être en permanence avec les enfants plus jeunes.

Certains enfants accueillis à Paulhac présentent des problématiques individuelles qu'il est nécessaire de prendre en compte au cas par cas. Des PAI (projet d'accueil individualisé) sont mis en place pour certains et des suivis réguliers en termes de comportements pour d'autres, avec un travail étroit avec l'école et les familles, mais aussi des liens avec les partenaires soignants qui interviennent dans certains cas.

Les publics maternels et élémentaires sont accueillis en même temps sur les temps d'accueil du matin et du soir. Ils ont des besoins et des attentes bien distinctes, ce que nous prenons en compte dans l'emménagement des espaces afin de favoriser des conditions d'accueil adaptées.

Concernant l'ALSH de Paulhac lors des mercredis, nous accueillons les enfants scolarisés sur d'autres communes de la C3G, principalement de Montjoire mais aussi des communes environnantes. Leur bonne intégration est donc un aspect primordial.

Sur les périodes d'ALSH vacances, l'équipe est plus régulièrement renouvelée mais nous retrouvons tout de même sur chaque période des animateurs qui ont déjà travaillé à Paulhac, ce qui constitue un repère rassurant pour les enfants accueillis.





LA PAROLE DE L'ENFANT

Constat

Les enfants expriment quotidiennement leurs besoins, leurs émotions, leurs envies et leurs idées. Pourtant, leur parole n'est pas toujours recueillie ou prise en compte de manière formalisée. Certains enfants éprouvent des difficultés à s'exprimer devant le groupe, tandis que d'autres ne trouvent pas toujours d'espaces adaptés pour être écoutés.

Favoriser la parole de l'enfant contribue à son développement, à son estime de soi, à son autonomie et à son sentiment d'appartenance au groupe.

Objectifs généraux

- ✦ Favoriser l'expression libre de chaque enfant
- ✦ Développer la participation des enfants à la vie du groupe
- ✦ Renforcer la confiance en soi et l'estime de soi
- ✦ Favoriser l'expression des émotions et la résolution des conflits par la parole

Objectifs opérationnels

- ✦ ***Favoriser l'expression libre de chaque enfant***
 - ✓ *Permettre à chaque enfant de s'exprimer quotidiennement.*
 - ✓ *Développer le vocabulaire des émotions et des ressentis.*
 - ✓ *Encourager les enfants les plus réservés à prendre la parole*
- ✦ ***Développer la participation des enfants à la vie du groupe***
 - ✓ *Recueillir l'avis des enfants sur les activités proposées.*
 - ✓ *Associer les enfants à certaines prises de décisions.*
 - ✓ *Favoriser l'écoute mutuelle et le respect des opinions.*
- ✦ ***Favoriser l'expression des émotions et la résolution des conflits par la parole***
 - ✓ *Aider les enfants à identifier leurs émotions.*
 - ✓ *Développer la communication non violente.*
 - ✓ *Réduire les conflits liés à des difficultés d'expression*
- ✦ ***Renforcer la confiance en soi et l'estime de soi***
 - ✓ *Permettre à l'enfant de se sentir écouté et reconnu.*
 - ✓ *Valoriser les compétences et les initiatives de chacun.*
 - ✓ *Développer l'affirmation de soi dans le respect des autres*

Actions

- *Mettre en place des temps de parole réguliers (conseil d'enfants, cercle de discussion, météo des émotions).*
- *Utiliser des supports visuels (cartes émotions, photos, pictogrammes).*
- *Proposer des temps d'échanges en petits groupes.*
- *Valoriser systématiquement les prises de parole.*
- *Organiser des votes pour choisir certaines activités ou projets.*
- *Créer une boîte à idées adaptée à l'âge des enfants.*
- *Mettre en place un conseil d'enfants mensuel.*
- *Construire certaines règles de vie avec les enfants.*
- *Instaurer des temps de valorisation des réussites.*
- *Donner des responsabilités adaptées à l'âge..*
- *Utiliser des outils de médiation et de gestion des émotions.*
- *Lire des albums sur les émotions.*
- *Mettre en place un espace calme ou un coin parole.*
- *Accompagner les enfants à verbaliser leurs ressentis lors des conflits.*

L'ECO-CITOYENNETE

Constat

Les enfants évoluent dans un monde où les enjeux environnementaux sont de plus en plus présents. Cependant, les gestes éco-responsables ne sont pas toujours compris ou appliqués au quotidien. Il apparaît nécessaire de sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge au respect de l'environnement, à la préservation des ressources et à leur rôle de citoyens responsables.
L'éco-citoyenneté permet aux enfants de comprendre l'impact de leurs actions sur leur environnement et de développer des comportements responsables au quotidien.

Objectifs généraux

- Sensibiliser les enfants au respect de l'environnement
- Encourager l'adoption de gestes éco-responsables au quotidien
- Rendre les enfants acteurs de leur environnement

Objectifs opérationnels

- ***Sensibiliser les enfants au respect de l'environnement***
 - ✓ *Faire découvrir les enjeux liés à la protection de l'environnement.*
 - ✓ *Développer la curiosité des enfants envers la nature.*
 - ✓ *Encourager l'observation du milieu naturel*
- ***Encourager l'adoption de gestes éco-responsables au quotidien***
 - ✓ *Apprendre à réduire les déchets.*
 - ✓ *Sensibiliser au tri sélectif.*
 - ✓ *Favoriser les économies d'eau et d'énergie.*
 - ✓ *Tri des déchet alimentaire pour le composte*
- ***Rendre les enfants acteurs de leur environnement***
 - ✓ *Impliquer les enfants dans des projets concrets. (engagement « Lec-ologie »*
 - ✓ *Développer leur sens des responsabilités.*
 - ✓ *Favoriser l'entraide et la coopération autour d'actions citoyennes.*

Actions

- *Organiser des sorties nature (parc, forêt).*
- *Mettre en place des ateliers de découverte de la faune et de la flore.*
- *Réaliser des expériences autour de l'eau, de la biodiversité et du recyclage.*
- *Lire des albums et visionner des supports adaptés sur l'environnement.*
- *Installer des poubelles de tri clairement identifiées.*
- *Créer des affiches réalisées par les enfants pour rappeler les écogestes.*
- *Mettre en place des « éco-référents » parmi les enfants.*
- *Sensibiliser à l'extinction des lumières et à la fermeture des robinets.*
- *Sensibiliser au tri des déchets alimentaires en cantine*
- *Créer et entretenir un potager ou des jardinières.*
- *Organiser des opérations de nettoyage des espaces extérieurs.*
- *Participer à des projets de recyclage ou de récupération de matériaux.*
- *Réaliser des objets à partir de matériaux de récupération*
- *Création d'un hôtel à insecte*

Les critères d'évaluations vont être définis d'après 5 références pour un cadre d'analyse globale des différents objectifs du projet pédagogique :

- **La pertinence et la cohérence :** Mesure selon laquelle les objectifs des actions correspondent aux attentes et aux besoins des enfants d'après le constat qui avait été établi. Dans l'hypothèse, des changements peuvent subvenir en cours de projet afin de faire une mise au point. Cela concerne l'adéquation du projet avec les problèmes à résoudre à divers moments clés : lors de la conception jusqu'à lors de l'évaluation.

- **L'efficacité :** Décrit la réalisation et l'analyse des objectifs. C'est la comparaison entre les objectifs fixés au départ et les résultats atteints.

- **L'impact :** L'étude de l'impact mesure les retombées des actions à moyens et long terme, c'est l'appréciation de tous les effets, aussi bien positifs que négatifs, prévus ou imprévus. C'est l'ensemble des changements significatifs et durables dans la vie et l'environnement des enfants et groupes d'enfants ayant un lien de causalité direct ou indirect avec les projets mis en place. L'impact porte sur les relations entre le but et les objectifs globaux des projets. En d'autres termes, il mesure si les actions mises en place ont eu un effet global plus large sur un plus grand nombre d'enfant. Cette analyse est tant quantitative que qualitative.

- **La durabilité :** Vise à savoir si les projets mis en place perdureront dans le temps après son arrêt. C'est l'analyse des chances que les effets positifs des actions se poursuivent. Au-delà, elle incorpore la prise en compte de l'appropriation et continuité des actions.

- La parole de l'enfant
 - Utiliser des outils de médiation et de gestion des émotions.
 - Lire des albums sur les émotions.
 - Mettre en place un espace calme ou un coin parole.
 - Accompagner les enfants à verbaliser leurs ressentis lors des conflits.

- L'éco-citoyenneté
 - Le projet passerelle a-t-il été mis en place ?
 - Les enfants appliquent les consignes de tri de manière autonome.
 - Les écogestes sont intégrés dans le quotidien de la structure.
 - Les enfants participent activement aux projets environnementaux.
 - Diminution du gaspillage (papier, eau, matériel, alimentation).
 - Nombre de projets ou d'actions menés autour de l'environnement.
 - Capacité des enfants à expliquer les gestes éco-citoyens et leur utilité

Inclusion des enfants en situation de handicap : une démarche transversale au quotidien, une politique volontaire de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou.

Le principe d'accessibilité à l'ensemble des lieux d'accueil collectifs, sans discrimination d'aucune sorte, quelque soit la nature du handicap et des difficultés qui en découlent, ne se présente pas comme une « option facultative » ou le fruit d'une volonté individuelle, mais bien comme un droit fondamental et une obligation nationale.

La démarche d'inclusion irrigue l'ensemble des structures LE&C GS car audelà des enfants porteurs de handicap ou des enfants à besoins éducatifs particuliers, la démarche d'inclusion favorise l'accessibilité de tous les publics.

Le nombre d'enfants en situation de handicap accueilli sur les structures ne cesse d'augmenter, ce qui est caractérise la transformation de l'approche de la différence dans notre société. Il est nécessaire d'adapter notre accueil et de former l'ensemble des équipes. L'enjeu de ce travail va au-delà de l'accueil de ces enfants à besoin spécifique : L'accueil de tous améliore l'accueil de chacun, favorise l'ouverture à l'autre, la bienveillance et l'empathie à l'égard de l'autre.

PARENTALITE ET CO EDUCATION

L'accompagnement à la parentalité est l'un des axes du Projet Educatif. D'ailleurs, D.W.Winnicott disait : « *Un enfant seul, ca n'existe pas* ». Ainsi, pour offrir un accueil de qualité aux enfants, il est indispensable de prendre en compte sa famille.

Les parents, sont les premiers éducateurs de leurs enfants, dans le sens où ils sont reconnus compétents et responsables en matière d'éducation. Si parents et professionnels se reconnaissent des compétences réciproques et complémentaires, alors leur alliance participe au développement harmonieux et au bien être de l'enfant et favorise également le parcours éducatif et l'intégration sociale de celui-ci.

Parent et équipe d'animation sont donc des partenaires de coéducation, où l'enfant est placé au cœur des préoccupations. L'accueil périscolaire efficient de ce partenariat famille-professionnels ne peut s'accomplir qu'avec l'instauration d'un **lien de confiance**. Pour y parvenir, **le parent a besoin de constater et d'éprouver régulièrement que ses besoins son pris en compte et que sa place est réfléchie au sein de la structure.** Quand tel est le cas, il peut naturellement supposer qu'il en est de même pour son enfant. Un parent en confiance avec les animateurs et l'ensemble des équipes, c'est un enfant serein, sécurisé. De plus, si le parent est en confiance, alors les discussions n'en seront que plus facilitées autour de la **vie de l'enfant à la maison, des problématiques rencontrées, des astuces, des préférences…**

En écoutant les parents, en connaissant les pratiques familiales, les équipes peuvent plus facilement assurer une prise en charge individualisée des enfants.

En permettant l'implication des parents, le lieu d'accueil favorise les relations entre parents et donc le lien social. Participer à la vie quotidienne et associative est pour eux une occasion de partager et de développer leurs compétences et leurs savoirs.

Nous développons de nombreux projets qui s'adaptent aux spécificités des publics, aux besoins des familles, à leur rythme de vie, leur disponibilité. Au sein de la Commune, les actions pourront ainsi

prendre des formes différentes dans les différentes structures (résonnance avec le projet des Maisons de quartier) tout en poursuivant des objectifs communs :

- **Soutenir** les parents dans leur rôle et leurs choix éducatifs
- **Cultiver** le lien social, l'entraide et, le cas échéant, l'intégration sur le territoire de vie
- **Prévenir** les situations de ruptures et **orienter** efficacement vers les différents professionnels en fonction des difficultés rencontrées (PMI, CCAS, Services de la Ville, Associations partenaires…)



HORAIRES ET FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

PAULHAC					
	7h30/8h50	9h00/12h	12h/13h35	13h45/16h	16h/18h30
LUNDI	ALAE Passage de relais	Ecole	ALAE Passage de relais	Ecole	ALAE
MARDI	ALAE Passage de relais	Ecole	ALAE Passage de relais	Ecole	ALAE
MERCREDI	ALAE Passage de relais	Ecole	ALAE de 12h à 12h30	ALAE MERCREDI de 12h30 à 18h30	
JEUDI	ALAE Passage de relais	Ecole	ALAE Passage de relais	Ecole	ALAE
VENDREDI	ALAE Passage de relais	Ecole	ALAE Passage de relais	Ecole	ALAE

La journée-type est organisée de manière à permettre une **arrivée et un départ échelonné des enfants**.
Des temps d'accueil enfant/familles sont organisés en début et fin de matinée et en début et fin d'après-midi.

MATIN : 7H30-8H50 A CHACUN SON RYTHME

Les équipes privilégient un **accueil individualisé**. Les enfants arrivent de manière échelonnée et des aménagements de plusieurs espaces permettent à chacun d'entre eux de s' « éveiller » à son rythme. Un adulte référent est disponible pour **accueillir les parents, être à l'écoute, favoriser le dialogue et l'échange, transmettre les informations** nécessaires au bon déroulement de la journée de l'enfant et faire le relais avec les enseignants.

LES MODALITES D'ACCUEIL

Après l'accueil des familles, les enfants sont dirigés vers les différents espaces selon leurs envies et leurs besoins :

- une salle ouistiti (jeux de construction, dinettes, bibliothèque …)
- une salle dauphin ludothèque et bibliothèque.
- une salle Caméléon (activités manuelles)
- Une salle panda (salle sensoriel)
- les cours à l'extérieur

MIDI : 12H00-13H35 UNE PAUSE MERIDIENNE CONVIVIALE ET RESPECTUEUSE DES BESOINS DE L'ENFANT

Le temps du repas est un moment convivial, de découverte et de sensibilisation aux questions liées à l'alimentation. Un fonctionnement adapté aux besoins des enfants et aux rythmes scolaires est recherché pour articuler le temps de repas et les loisirs. Ce dernier n'est pas contraint et est diversifié pour répondre aux besoins de chaque enfant :

- Mise en place d'ateliers ouverts ;
- Des animations liées à des projets ;
- Des temps de relaxation, de retour au calme en fin d'accueil pour favoriser un retour en classe apaisé.

LES MODALITES D'ACCUEIL

Temps de repas : la convivialité est privilégiée sur ce temps-là. Les adultes accompgnent les enfants dans leur alimentation et leur autonomie pour se servir, l'utilisation des couverts, le respect des règles de vie collectives… Le placement des enfants est libre.

Les **temps d'activités** proposés sont expliqués aux enfants afin qu'ils puissent choisir selon leurs envies et leurs besoins. Des projets sur plusieurs cycles (jardins, activités manuelles, créations d'objets, tournois…),
des activités physiques et sportives (jeux collectifs, ateliers sportifs…), les coins permanants (jeux de constructions, utilsation de matériel dans la petite cour…), bibliothèque et salle ludothèque.

L'ACCUEIL DU SOIR 16H00-18H30 DECOUVERTES ET EXPERIMENTATIONS

Ce temps de la journée est favorable aux découvertes et à l'expérimentation, tout en veillant à **la possibilité pour l'enfant de vaquer à ses occupations et à la prise en compte de son vécu** au cours de la journée. L'accueil du soir s'organise en plusieurs temps distincts : activités structurées et pôles d'animation en autonomie.

LES MODALITES D'ACCUEIL

Des TAP variés et adaptés aux différents âges, comme cités ci-dessus, sont proposés aux enfants, qui ont le choix de s'y inscrire par cycle (de vacances à vacances). Lors de la première séance d'un cycle, les TAP sont ouverts à tous les enfants afin qu'ils puissent les découvrir et essayer les activités proposées.

En parallèle des TAP, des temps de jeux collectifs et de jeux en autonomie sur les différents espaces sont également mis en place.

Les enfants ont également la possibilité de faire leurs devoirs dans une salle dédiée.
Un soir dans la semaine, une aide aux devoirs est mise en place avec l'intervention de parents bénévoles de 17 à 18h.

Cinq ALSH sont implantés sur la C3G à Lapeyrouse-Fossat, Gragnague, Montastruc-la-Conseillère, Paulhac et Verfeil.

Des activités au choix de l'enfant, qui peut également jouer de manière autonome avec ses amis ;

Les équipes d'encadrement proposent des activités variées, donnant la possibilité aux enfants de pratiquer un **loisir sportif, artistique / manuel, de motricité ou d'expression** ;

Un **relais avec les associations locales** est assuré afin que les enfants puissent pratiquer leurs activités extra scolaires ;

LES MODALITES D'ACCUEIL

Les journées du mercredi sont construites de façon à répondre aux envies des enfants.

Le temps du repas est organisé de manière conviviale pour favoriser l'échange, le partage, la discussion et l'accompagnement des enfants dans leur autonomie.

Pour les enfants de maternelle, un temps calme et de sieste est mis en place après le repas. Un réveil échelonné est fait selon leurs besoins.

Pour les plus grands, un temps de récréation est fait dès la sortie de la cantine. Nous nous dirigeons ensuite vers la salle commune des élémentaires afin d'exposer, proposer et entendre les activités. Les enfants peuvent jouer seul, avec des camarades ou avec un adultes.

Les enfants sont ensuite réunis autour d'un goûter que nous tâchons de rendre varié, de qualité et convivial façonné au cours de l'après-midi.

Chaque mercredi les enfants de Montjoire sont accueillis parmi les enfants de Paulhac, afin que la journée se déroule au mieux nous mettons en place des temps d'activité et de partage commun afin de créer du lien entre eux. Les enfants ont pris la décision de s'appeler MP afin de ne pas faire de différence entre les deux structures.

Les temps activités se font en fonction des besoins des enfants et la parole de l'enfant. Chaque enfant est libre de choisir son temps à lui afin de répondre au mieux à son besoin.

Le centre est constitué :

- d'un bureau administratif
- d'une salle de réunion pour les animateurs
- d'un atelier pouvant accueillir les enfants pour les activités plastiques,
- d'une salle d'activité pour les jeux d'imitations
- d'une salle d'activité pour les jeux de société et de lecture
- d'une salle de sieste
- d'une salle de repos
- de toilettes adaptées aux petits et grands
- d'une cour dotée d'un toboggan

L'accueil de loisirs utilise aussi certaines salles de l'école, pour l'ALAE et l'ALSH. Une convention tri partie est passée entre la mairie, l'école et LE&C GS. Elle définie les salles communes comme la salle cantine, la salle de motricité que nous utilisons durant le temps périscolaires, les mercredis et vacances scolaires. De plus, l'ALAE et l'école travaillent ensemble pour réaliser des projets communs, des règles de vie communes et ainsi n'être plus qu'une entité lors des représentations.

Les infrastructures de la commune sont également à notre disposition si nous le souhaitons (terrain de tennis, city stade). La mairie tient un planning par exemple de la salle des fêtes et sur demande spécifique, nous pouvons y accéder tant qu'elle n'est pas occupée par une autre association.

AGENDA ANNUEL

	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Paulhac	**Soirées familles sur l'année Mercredi à thème sur l'année**		**Fabrique de noël**		**Carnaval**				**Kermesse BOOM des CM**	
C3G			**Mois de la Fraternité**		**Séjour ski**	**Apprivoiser les écrans / Semaine de la petite enfance**		**Festi ' Girou**		**Séjour**

Cet agenda est susceptible d'être modifié en fonction des différentes actualités nationales, locales mais aussi en fonction des projets menés avec les publics accueillis.

Loisirs Education & Citoyenneté
Grand Sud



Siège interrégional :

7, rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
Tél. : 05 62 87 43 43 - Télécopie : 05 62 87 43 44
Mail : contact@loisireduc.org
www.lecgs.org

Antenne d'Aix en Provence :

Les Bureaux de l'Arche
5, rue des Allumettes - 13090 AIX EN PROVENCE
Tél. : 04 42 16 03 21
Mail : contact-sudest@lecgs.org